



EVA JOLY

« Mon ennemi, c'est vraiment la finance »

JUSTICE Dans son autobiographie, l'ancienne juge d'instruction et ex-députée EELV au Parlement européen brosse un tableau implacable des risques auxquels s'expose quiconque veut lutter contre la corruption. Pour y faire face, la candidate à l'élection présidentielle de 2012 appelle à l'intervention populaire.



Dans l'ouvrage *J'ai passé une nuit d'hiver dehors* (1), l'ancienne juge d'instruction Eva Joly ne cache rien des drames personnels qu'elle a dû affronter en raison de ses enquêtes dans les grandes affaires de corruption qui ont fait sa réputation : affaires Tapie, Crédit Lyonnais, Elf, Roland Dumas, etc. L'ex-eurodéputée Les Écologistes appelle à renforcer le combat contre les multinationales et les groupes financiers dans les affaires d'évasion fiscale, en s'appuyant sur les mobilisations populaires et l'action des syndicats.

Le titre de votre livre – *J'ai passé une nuit d'hiver dehors*, une expression norvégienne qui signifie qu'on a échappé à un grand danger – indique qu'après une enfance heureuse en Norvège, votre vie en France a été difficile. Quand avez-vous commencé à prendre conscience que juge d'instruction était un métier à risques ?

Lorsque j'ai reçu des menaces au cours de l'affaire Tapie. On craignait que les supporters de l'OM ne m'attaquent, mais c'était moins grave que ça l'a été plus tard avec l'affaire Elf. J'ai senti que j'étais dans une situation dangereuse dès lors que je touchais à la passion ou à des intérêts puissants. Je touchais également à des gens qui n'étaient pas habitués à rendre compte de leurs actions, à répondre à des questions et à devoir s'expliquer, ce qui provoquait chez eux une grande colère. Pour pouvoir aller au bout de mes enquêtes, j'ai compris très tôt qu'il ne fallait pas que je demande de promotion. On ne peut pas muter un juge qui ne le demande pas, c'est une des garanties du statut. Du coup, je n'ai pas demandé d'avancement pendant de nombreuses années, et quand j'en ai demandé, il s'agissait de postes parfaitement impossibles à obtenir. C'est le secret qui m'a permis de finir mes instructions, parce qu'on

ne pouvait pas me les enlever. Mais je pense que ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Est-ce aussi à ce moment-là que vous avez compris que, lorsqu'on s'approche trop près du sommet du pouvoir, où que ce soit, on franchit une ligne rouge ?

Je n'ai pas eu un respect immédiat pour les fonctions très importantes, parce que dans ma culture d'origine, en Norvège, on est très égalitaires. Le fait qu'il soit très difficile d'enquêter directement contre le pouvoir s'est confirmé pour moi, mais aussi pour tous les procureurs que je fréquente. Lorsqu'ils veulent s'attaquer aux niveaux les plus élevés et que cela va créer d'énormes difficultés, on leur conseille aujourd'hui de s'en prendre plutôt aux têtes de l'administration. Je l'ai vu, par exemple en Afghanistan, à propos de détournements de droits de douane hallucinants. En revanche, monter au niveau présidentiel – je pense aux pays africains, par exemple –, c'est terriblement différent. Les enquêteurs qui s'y consacrent le paient parfois de leur vie. En France aujourd'hui, il convient de dire que la justice n'a pas peur et qu'elle poursuit le pouvoir et les proches du pouvoir avec succès. C'est un atout démocratique précieux.

Vous avez vous-même été menacée de mort, et vécu sous protection policière pendant six ans. Vous étiez « une proie entre les serres d'un rapace invisible », disiez-vous. Qu'avez-vous retenu de cette expérience ?

C'est très lourd d'avoir quelqu'un qui vous accompagne partout. Il n'y a plus d'intimité, mais j'ai toujours pensé que cette protection était efficace. J'ai eu une entrevue avec le préfet Érignac (le préfet de la région corse assassiné en février 1998 à Ajaccio – NDLR) qui n'avait pas voulu être protégé, et ce qui lui est arrivé est terrible. Évidemment, cette protection n'était pas à sens unique. Ce sont aussi des policiers qui rendaient compte de leur journée, et je pense qu'il n'y avait pas grand-chose de ma vie qui était ignoré. J'ai connu des garçons très dévoués, très sympas, qui m'ont soutenue. Il se crée

Dans l'affaire Elf, « je touchais à des gens qui n'étaient pas habitués à rendre compte de leurs actions ».

une intimité avec eux parce qu'on passe des heures en voiture ensemble, mais j'ai compris très tôt qu'il fallait garder la distance. J'ai été la personne la plus protégée de France durant un temps, et parfois les moyens étaient redoublés. Protéger quelqu'un jour et nuit, ça nécessite beaucoup de monde. Le soir, le garde du corps faisait le tour de la maison, mais comme elle ne pouvait pas être gardée de l'extérieur parce qu'il y avait trop d'ouvertures, il s'installait à l'intérieur, avec une arme, dans la bibliothèque ; nous, on dormait à côté. Donc, la protection rapprochée intervient énormément dans votre intimité.

Lorsque votre enquête sur les fonds secrets dans l'affaire Elf progresse, vous découvrez la porosité entre le pouvoir politique et la presse, dont vous allez faire les frais.

Comment jugez-vous le rôle de la presse aujourd'hui ?

C'est évident qu'une démocratie ne fonctionne pas sans une presse indépendante, mais on voit un peu partout la presse sous influence, c'est-à-dire qu'elle est achetée comme n'importe quel autre bien par les capitaux. Ce n'est pas innocent, c'est pour exercer une influence. En France, actuellement, c'est caricatural : l'empire Bolloré met un pied dans le monde des médias avec des chaînes de télévision, avec les quotidiens et maintenant avec l'édition. Bolloré assure une diffusion de ce message d'extrême droite avec beaucoup d'efficacité. Le livre de Bardella est sorti il y a quelques jours à 150 000 exemplaires ; il vend des éléments de langage. La démocratie, c'est des citoyens éduqués et formés, mais aujourd'hui, on assiste à la victoire du populisme propagé par une presse aux ordres et par les réseaux sociaux. Nous n'avons pas fini d'en constater les dégâts.

Vous montrez que le système financier mondial est si puissant qu'il peut faire tomber n'importe quel pays, ce qui vous amène à dire : « Mon ennemi, c'est vraiment la finance. »

Quand j'ai débuté mon travail de juge, j'étais assez naïve. Je pensais que les institutions fonctionnaient pour le bien commun, que les gens faisaient leur travail correctement. Jour après jour, j'ai découvert que ce n'était pas vrai. Par exemple, il était possible à l'époque de faire des dépôts de dizaines de millions de dollars sur un compte, parfois en

liquide, sans explications. Parfois, l'argent était transporté dans un sac-poubelle d'une banque à l'autre pour, je pense, interrompre la traçabilité. Ce qui m'a choquée, lorsque j'ai découvert cela, c'est que la règle anti-blanchiment existait déjà depuis la fin des années 1980. En Suisse, on acceptait ces énormes dépôts en liquide sans poser de questions. C'était une illustration que, lorsque vous avez un bon contact dans votre banque suisse, tout ce

que vous voulez faire, vous le faites. Cela a mis très longtemps à changer, mais aujourd'hui, ce n'est plus possible. Les banques sont équipées et surtout elles savent qu'elles risquent de perdre leur licence en le faisant. En revanche, on voit les banques qui blanchissent parce qu'elles ont décidé de le faire. Récemment, la Danske Bank, la première banque du Danemark, a blanchi des centaines de milliards venant de Russie, d'Azerbaïdjan ou d'Ukraine par l'intermédiaire de sa filiale en Estonie.

«Les réformes en matière de fiscalité ne viendront pas d'en haut, mais de la base de la société.»

Pendant votre mandat de députée européenne, les affaires des LuxLeaks et des Panama Papers ont révélé une partie du scandale de l'évasion fiscale, cause dans laquelle vous vous êtes engagée. Que retenez-vous de ce combat ?

Une des sources de l'inégalité, c'est l'inégalité fiscale. Dans la situation où ils se trouvent aujourd'hui, l'ensemble des pays développés ou en développement ont un besoin d'argent public et, pour

cela, il faut faire entrer les impôts. D'abord, parce qu'il y a un grand endettement ; ensuite, parce que nous devons financer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Cette dépense est colossale et la pression fiscale sur la classe moyenne est déjà très élevée. Donc, il y a quelque chose de révoltant dans le fait que vous et moi, ou la femme de ménage, nous payons des impôts de l'ordre de 25 à 50 % de nos revenus, alors que les ultra-riches et les multinationales n'en paient

qu'à des taux extrêmement faibles. On sait par exemple qu'Apple, c'était 0,005 % en Irlande et, par LuxLeaks, on a vu que ça allait de 0,005 à 2-3 %. Ce que nous pensions être marginal, on a vu que c'était en réalité toutes les multinationales qui jouaient ce jeu-là, en utilisant la possibilité de choisir où elles veulent payer des impôts, parce que la multinationale n'est pas traitée comme une unité. On ne dit pas que Veolia, par exemple, a fait tel bénéfice, donc paie tel impôt, on dit qu'il y a une centaine de filiales de Veolia, et que chacune aura un résultat imposé là où elle se trouve. Cela fait des dizaines d'années que le monde est d'accord pour dire que ce système, créé au début du siècle dernier, est complètement à bout de souffle, qu'il ne fonctionne pas, et qu'en raison de ce système, on n'arrive pas à lever l'impôt en réalité. C'est la même chose pour les milliardaires qui ne sont pas taxés à hauteur de leurs revenus.

Quand cette question de la taxation des multinationales a-t-elle commencé à être prise en compte à l'échelle mondiale ?

Ce sont les pays du G20 qui, en 2013, ont demandé à l'OCDE, qui était le seul lieu où on pouvait élaborer une régulation collective pour les impôts, de mieux taxer les multinationales. C'est l'opération BEPS (la lutte contre l'exploitation par les multinationales des écarts entre les systèmes fiscaux des différents pays - NDLR) qui va aboutir, en 2021, à un accord signé par beaucoup de pays. On va se mettre d'accord sur un taux minimal pour prélever les impôts dans n'importe quel pays dans le monde (à 15 %), avec des mécanismes qui font que si, par exemple, les îles Caïmans ne prélèvent pas les 15 %, la France peut le faire, si elle a la maison mère de la filiale. Malheureusement, dans les négociations, les pays occidentaux ont obtenu que le taux réel aujourd'hui soit plus près de 9 que de 15. Mais cela reste un progrès, car passer de 0,5 à 9 selon les États, c'est tout de même un changement de paradigme. Surtout, avec un accord signé pour la première fois par 140 pays, on admet que la multinationale est une unité, et que l'on doit les taxer unitairement et distribuer cette taxe selon des critères déterminés. Malheureusement, cela ne concerne que les entreprises qui font plus de 750 millions de chiffres d'affaires.

Que faut-il faire, selon vous, pour aboutir à une vraie justice fiscale ?

Comme pour les actions climatiques, je crois que les réformes ne viendront pas d'en haut. Elles viennent de la base, d'individus et de personnes qui s'engagent. J'en veux pour preuve, notamment sur le chapitre des impôts des multinationales, les nouvelles actions syndicales visant à suivre les comptes des multinationales, à identifier comment les bénéfices ont été créés, et comment ils sont artificiellement abaissés, par exemple en rémunérant à un taux trop élevé l'utilisation de la marque, ou par des taux d'intérêt trop élevés sur des prêts. Je trouve qu'il y a malgré tout une prise de conscience importante sur ce que cela veut dire d'aller boire son café chez Starbucks plutôt qu'au café du coin. On a vu des manifestations, il y a quelques années à Londres, et on peut espérer que cette réforme de 2021 n'est que le point de départ et qu'on continue sur cette lancée. Maintenant que les structures sont en place, il suffit d'augmenter le tout pour arriver à 20 %, 21 %. Ce qui est terrible, c'est que Biden avait proposé un taux minimal de 21 %. Or il a été combattu par Macron, qui voulait 12 %, parce que Macron soigne ses amis, alors que la France avait porté fortement les revendications pour plus de justice fiscale. Quand elle a eu l'occasion de le faire, elle a reculé. Et, en fait, les 15 %, c'est un compromis où la France a pesé de tout son poids à la baisse. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR JEAN-JACQUES RÉGIBIER

(1) *J'ai passé une nuit d'hiver dehors*, d'Eva Joly, Les Arènes, 288 pages, 21 euros.